



ROSSEMAISON

Bulletin trimestriel

4^{ème} trimestre 2021

Dans ce numéro

APE 2

SHCR 3
Groupe VTT
GYM
AMICALE DES AINES

VOLLEY CLUB 4
TABLE D'HOTES

COURS UP 5

INFORMATION DEC 6
LOCATION / LOCAL

ELAGAGE ARBRES 7

REGIOGAZ 8
NAISSANCES



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU MONTCHAIBEUX**Association des Parents d'Élèves du Montchaibeux**

Le 30 juin, 20 élèves de 8H s'étaient inscrits pour participer à un après-midi surprise. 3 mois plus tard, voici un résumé de l'activité, réalisé par une des participantes :

L'association des parents d'élèves avait organisé une sortie pour les 8^{ème} de Rossemaison et Châtillon, le 30 juin 2021. Nous nous sommes retrouvés à 13h55 à Châtillon, en bas du village.



Nous sommes montés en forêt après avoir fait plusieurs groupes.

Les activités étaient sur le thème de la contrebande et on devait chercher des choses cachées sur un chemin dans la forêt, construire un petit abri résistant et d'autres activités.

La météo n'était pas très belle car il pleuvait beaucoup, mais nous nous sommes quand même bien amusés. Nous sommes arrivés à la cabane où nous avons fait des sortes de petits théâtres par groupe. Ensuite, nous avons préparés ce que nous voulions manger et avons mangé. Il y avait des chips, saucisses, des steaks et des salades à choix. C'était vraiment bien ! Après on a pu jouer librement et plus tard les parents sont arrivés et on a pris le dessert (gâteaux, cakes, biscuits, ...).

En tous cas on s'est bien amusés !

Olivia Monico

Dimanche 3 octobre : marche d'automne pour les familles membres de l'APE. Plusieurs parcours sont proposés afin de permettre à chacun d'y participer. La marche sera suivie d'une bonne fondue au fromage à la cabane de la Côtatte à Châtillon.



Samedi 4 décembre : St-Nicolas et Père Fouettard passeront dans les familles qui le désirent. Des informations et inscriptions seront transmises ultérieurement aux familles ayant des enfants de 2 à 6 ans.

Durant le 1^{er} trimestre 2022, l'APE organisera, conjointement avec l'école, une journée de ski aux Bugnenets-Savagnières pour les élèves de 3-8H du cercle scolaire.

Le comité est à la recherche de membres (plutôt de Châtillon) pour remplacer nos 2 membres sortants.

Pour toutes questions, remarques, suggestions ou inscriptions : une adresse →

ape.montchaibeux@gmail.com

SKATER-HOCKEY CLUB ROSSEMAISON

La Coupe d'Europe Men (Actifs) prévue les 9-10-11 décembre 2021 est annulée, faute de participants.

Le SHCR a déjà donné un préavis favorable de récupérer les organisations des CE MEN et U19 en 2022, toutes deux annulées au Forum Biwi tant en 2020 que 2021 !

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 12 novembre 2021.

GROUPE VTT ROSSEMAISON ET ENVIRONS

Pour le groupe, la saison se termine le mercredi 6 octobre 2021.

GYM

Vous avez envie de bouger dans une ambiance conviviale en passant un moment sympa, alors n'hésitez pas !

Ce cours est ouvert à toutes et à tous !

Quand ? Tous les jeudis soir de 18h30 à 19h30
Quoi ? Cours « Cuisses-Abdos-Fessiers »
Comment ? HIIT, step, haltères etc...
Où ? A la halle de gymnastique de Rossemaison
Prix ? CHF 10.00 / séance (sans abonnement)



L'essayer c'est l'adopter donc chaussez vos baskets et venez vous éclater !!!

AMICALE DES AINES

Le Club des aînés a été dissout lors de l'Assemblée générale du 19.08.2021 et rebaptisé Amicale des aînés. Nous continuerons à organiser 2-3 sorties par année. La première aura lieu **le vendredi 19 novembre 2021** :

Marche de la St-Martin jusqu'au Restaurant du Vorbourg (menu de St-Martin à la carte). Rendez-vous à 10.45 au parking du Gros-Pré pour les marcheurs ou à 12.00 h au Restaurant du Vorbourg pour les non-marcheurs. Ne pas oublier **son certificat Covid** !

Renseignements et inscription **obligatoire jusqu'au 31 octobre minuit au plus tard**, par email : nelly.aegerter@bluewin.ch ou par tél. au 032 423 34 38.



VOLLEY CLUB

Le Jass du CV Rossemaison aura lieu le 22 janvier 2022 à l'école de Rossemaison. Après une édition 2021 annulée, nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Le championnat D4 a débuté le mardi 21 septembre 2021. Les matchs à domicile se jouent le jeudi à 20h45 à la halle de l'école secondaire de Vicques. Les joueuses intéressées à rejoindre l'équipe peuvent s'adresser au 079 375 43 09.



TABLE D'HOTES

TABLE D'HÔTES

PRO
SENECTUTE
PLUS FORTS ENSEMBLE

Rossemaison

LA TABLE "Chez l'Zet"

Pro Senectute Arc Jurassien vous propose de prendre un bon repas dans une ambiance chaleureuse, autour de Tables d'hôtes, organisées par des bénévoles.

Pierrette Papaux vous accueille chez elle pour partager un savoureux moment et faire de nouvelles connaissances.

Lieu Rièr le Courtil 1
2842 Rossemaison

Horaire À midi, les mardis :
13 et 27 juillet, 10 et 24 août,
7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre,
9 et 23 novembre, 7 et 21 décembre
2021.

Délai d'inscription 48h à l'avance

Prix Fr. 15.-- / repas et boissons comprises, sans le vin

Renseignements Papaux Pierrette
Inscriptions Tél. 079 747 20 54

COURS UP / ROSSEMAISON

**Couture « Zéro déchet »****Mardi de 19h30 à 21h30****Dès le 1^{er} février 2022 (3 séances)****Salle polyvalente (école) à Rossemaison**

En utilisant, dans la mesure du possible, des tissus usagés (t-shirt, linge éponge, linge de cuisine), nous allons confectionner :

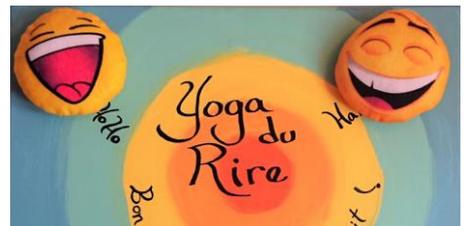
- **Une éponge tawashi**
- **Des lingettes démaquillantes**
- **Un essuie-tout réutilisable**

Finance d'inscription : CHF 60.00

Finance matériel : environ CHF 10.00

Remarques : prendre sa machine à coudre, apporter un vieux t-shirt pour la première soirée.

Animation : Basile Charmillot, rue des Oeuches 2, 2887 Mervelier, 079 810 73 03.

Yoga du rire**Lundi de 19h30 à 20h45****Dès le 7 mars 2022 (3 séances)****Halle de gymnastique à Rossemaison**

Ambiance conviviale et décontractée !

Avec des exercices de détente peu à peu le rire s'impose et se répand comme une traînée de poudre. On pouffe, on s'esclaffe, on se lâche et au final c'est un éclat de rire qui jaillit.

On vous y attend avec joie et enthousiasme car, comme l'a dit un de nos sept sages : « Le rire, c'est bon pour la santé ! »

Finance d'inscription : CHF 37.00

Finance matériel : -

Animation : Jacques Staempfli, rue des Noyers 8, 2832 Rebeuvelier, 077 423 50 45.

INFORMATION / DECHETS ENCOMBRANTS (DEC)

Pour les habitantes et les habitants, **secteur « PERRERAT »**, les DEC sont uniquement ramassés à l'entrée de la rue, voir plan ci-dessous. D'avance, nous vous remercions d'en prendre bonne note.

**A LOUER / LOCAL COMMERCIAL**

La commune mixte de Rossemaison met en location un local commercial.

Situé au rez-de-chaussée du chemin des Tilleuls 1, à côté du secrétariat communal, ce local de 32 m² dispose d'un lavabo et d'un WC.

Lumineux et spacieux, avec des places de stationnement à 30 mètres, ce bien a tout pour plaire.

Loyer mensuel : CHF 650.00 / charges comprises.

En cas d'intérêt, n'hésitez pas à contacter le secrétariat communal au 032 422 36 54 ou par e-mail à secretariat@rossemaison.ch.



ELAGAGE DES ARBRES, HAIES VIVES ET BUISSONS LE LONG DES ROUTES PUBLIQUES

Conformément aux articles 58, 68 et 74 de la loi du 26 octobre 1978 sur la construction et l'entretien des routes (LCER), les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace libre. Le gabarit d'espace libre doit déborder de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4m50 par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2m50 au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables jusqu'à la limite extérieure de ceux-ci.

Les buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des passages à niveau, croisements, débouchés, ainsi qu'à l'intérieur des courbes seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm (article 76 LCER).

Les arbres, les buissons et les haies vives ne doivent pas entraver la visibilité des éclairages publics, ils seront élagués par les propriétaires, à l'exception des lignes aériennes sur poteaux.

Les propriétaires bordiers de routes publiques sont invités à tailler leurs arbres buissons et haies vives selon l'article 2.2.2 du règlement communal sur les constructions entre début octobre et mi-mars conformément aux présentes directives. Restent réservées les dispositions de l'article 58, alinéa 4, de la LCER qui fixent les responsabilités en cas de dommages pour suite d'inobservation des prescriptions précitées.

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir prendre bonne note de ce qui précède.

Le Conseil communal.

SITUATION DE REGIOGAZ

Le conseil communal tient à rétablir la vérité en ce qui concerne les éléments relayés dans la presse ces derniers jours, ces dernières semaines. La ville de Delémont a décidé de quitter la société Régiogaz SA. Ceci principalement pour des divergences d'objectifs à long terme sur la gestion du réseau du gaz.

Les communes membres (Courroux, Courrendlin, Courtételle et Rossemaison) ont décidé de ne pas étaler sur la place publique les divergences de vues entre la ville de Delémont et Régiogaz SA. Ceci dans le but de maintenir des relations amicales et ainsi éviter que d'autres projets intercommunaux ne soient mis à mal. Malheureusement, le conseil communal déplore que ville de Delémont n'ait pas tenu ses engagements visant à une séparation pacifique de la société Régiogaz. Des contenus erronés ont par ailleurs été relayés et ont pu instaurer le doute dans les esprits.

Cette main tendue par les communes de la couronne aura pu être comprise comme un aveu de faiblesse de la part de Régiogaz. Il n'en est rien ! Le client a toujours été au centre des préoccupations et il le restera pour les années à venir.

Il est important de préciser les éléments suivants :

- La sécurité de l'approvisionnement est assurée à satisfaction par Régiogaz ;
- la hausse du prix du gaz constatée ces derniers mois n'est pas le fait de Régiogaz, pour exemple, il faut savoir que le prix du gaz en Europe a été multiplié par 20 sur les 18 derniers mois ;
- Régiogaz a un contrat de prestation valable jusqu'à la fin décembre 2021 avec les Services Industriels de Delémont (SID), garante de la sécurité du réseau. Un autre prestataire a été trouvé pour assurer les prestations dès le 01.01.2022 ;
- Régiogaz s'intéresse de près aux alternatives possibles (Biogaz) en vue de diminuer, à terme, l'impact carbone et ainsi aller dans le sens de la politique énergétique 2050.

Une communication plus précise sera faite par Régiogaz SA dans les prochains jours à ses clients.

Le conseil communal reste à votre entière disposition pour tous compléments d'informations.

NAISSANCES

Ehden AUBRY, né le 19 août 2021

Elly BEUCHAT, née le 6 septembre 2021

